

Programme de bourses - SEJOURS DE RECHERCHE - appel à candidatures 2023

Le Service culturel de l'Ambassade de France près le Saint-Siège, l'Institut français- Centre Saint-Louis propose un programme de **bourses de recherche** à travers l'opérateur Campus France, placé sous la tutelle du Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères. L'appel à candidatures est réservé aux **doctorants ou post-doctorants** des universités, athénées et collèges pontificaux romains.

Les bourses de recherche financent à la hauteur de 1704 euros par mois un séjour de recherche allant d'un à trois mois au sein d'un établissement de recherche (laboratoire de recherche, établissement d'enseignement supérieur, université, bibliothèque, dépôt d'archives, etc.) situé en France. L'étudiant sélectionné pourra partir au cours des mois de septembre, octobre, novembre, décembre 2023.

Calendrier :

2 mai : publication de l'appel à candidatures

22 mai : clôture de l'appel à candidatures

5 juin : publication des résultats de la sélection

12 juin : date limite pour l'acceptation de la bourse

Les candidats pourront être invités pour un entretien individuel qui aura lieu au Centre Saint-Louis, Largo Toniolo 20, 00186 Roma

Mobilité en France :

De 1 à 3 mois entre **septembre, octobre, novembre et décembre 2023**

BOURSES DE RECHERCHE Septembre / octobre / novembre / décembre 2023

Candidats éligibles

- Doctorant ou post-doctorant inscrit dans les [établissements universitaires pontificaux romains \(universités, athénées et collèges\)](#) quels que soient la nationalité ou le statut (prêtres, séminaristes, religieux, religieuses, laïcs)
- Pour que la candidature puisse être examinée, il est nécessaire que le candidat présente une **lettre d'invitation** d'un établissement de recherche français (laboratoire de recherche, établissement d'enseignement supérieur, université, bibliothèque, dépôt d'archives, etc.). Le candidat doit donc avoir un contact préalable avec une institution de recherche en France.
- Les candidats de toutes les disciplines d'études sont invités à candidater. Sont tout particulièrement invités à candidater les étudiants des disciplines suivantes : en islamologie, dialogue interreligieux et œcuménique, écologie, patristique, exégèse. Cependant, *toutes* les candidatures seront prises en considération.

Prestation offerte	Mensualité de 1704€ Couverture sociale pendant le mois de séjour en France Durée de 1 ou 3 mois, selon la bourse attribuée.
Modalités de candidature	<p><u>ETAPE 1 : DEMANDE EN LIGNE</u> Remplir en français ou en italien le formulaire en ligne et cliquer sur « envoyer ».</p> <p><u>ETAPE 2 : ENVOI DES PIECES JUSTIFICATIVES</u> (en français, italien, anglais ou espagnol)</p> <p><i>Par mail</i> : envoyer à borse@ifcsl.com (format pdf) ou PAR POSTE/ou DEPOT <i>Sur place</i> : Institut français – Centre Saint-Louis, Service des bourses, largo Toniolo 20, 00186 Rome.</p> <p>Liste des pièces justificatives demandées :</p> <ul style="list-style-type: none"> • <u>Une lettre du responsable de l'institution d'accueil en France se référant au projet de recherche du candidat et confirmant son accord pour l'accueillir. La lettre d'information doit avoir les caractéristiques suivantes :</u> <ul style="list-style-type: none"> - A l'attention de François-Xavier ADAM conseiller culturel de l'Ambassade de France près le Saint-Siège - Mois où l'institution peut accueillir l'étudiant - La personne, au sein de l'institution qui invite, en charge d'accompagner les recherches du candidat, sa fonction - Nom et rôle du responsable de l'institution d'accueil - Le cas échéant, l'intérêt que les recherches du doctorant représentent pour l'institution • Une lettre de motivation dans laquelle le candidat se présente et précise : la durée et les mois souhaités pour son séjour ; les raisons du choix de l'établissement d'accueil ; ressources qu'il entend exploiter à l'appui de son projet de recherche (2 pages maximum) ; • Un exposé synthétique et précis du projet de recherche en cours, si nécessaire une présentation des projets entrepris jusqu'à présent pouvant présenter un intérêt particulier pour l'attribution de la bourse et motiver un séjour en France (2 pages maximum) ; • Une lettre de recommandation motivée du directeur de thèse à l'attention de <i>Monsieur François-Xavier Adam, Conseiller culturel de l'Ambassade de France près le Saint Siège</i> ; • Pour le candidat inscrit en doctorat en co-tutelle ou s'inscrivant dans un programme de recherche conjoint, une lettre du co-directeur de thèse ou du responsable ; • Un curriculum vitae (3 pages maximum) ; • Une photocopie de la carte d'étudiant actuelle ; • Une photocopie du <u>dernier</u> diplôme universitaire obtenu ; • Le cas échéant, tout autre document appuyant la candidature (lettre d'une personnalité scientifique, articles, participation à un colloque, activités scientifiques/professionnelles ou pastorales...).

	<p>Un mail de confirmation sera envoyé au candidat <u>APRES AVOIR EFFECTUÉ LA 2^e ETAPE</u>. Aucun message ne sera envoyé après l'étape 1. Seuls les dossiers complets seront pris en compte.</p>
<p>Critères d'évaluation</p>	<p>La sélection des candidatures est effectuée par l'Institut français - Centre Saint-Louis, service culturel de l'Ambassade de France près le Saint-Siège, à Rome.</p> <p>Seront pris en compte :</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'intérêt, la qualité et la cohérence du projet • La clarté des objectifs • L'importance d'un séjour en France pour le projet de recherche • Le parcours académique du candidat et les futurs projets de recherche • L'inscription du projet individuel de l'étudiant dans des partenariats existants ou en cours d'établissement entre institutions d'enseignement et/ou de recherche françaises et pontificales <p>Tout dossier présenté recevra une réponse. Le Service culturel de l'Ambassade de France près le Saint siège se réserve la possibilité d'inviter le candidat pour un entretien avant la sélection.</p>

Processus en cas d'acceptation de la candidature	<p>Phase 1 : CONFIRMATION PAR L'ETUDIANT DE L'ACCEPTATION DE LA BOURSE</p> <p>Le candidat sélectionné recevra une notification par mail, il devra confirmer qu'il accepte la bourse proposée et confirmer les mois du séjour (septembre, octobre, novembre ou décembre), l'Université ou le laboratoire de recherche de séjour et le logement identifié.</p> <p>Phase 2 : ENVOI DE DOCUMENTS COMPLEMENTAIRES</p> <p>Un formulaire</p> <p>Une copie d'un document d'identité (passeport ou carte d'identité)</p> <p>Le cas échéant, une copie de votre visa ou permis de séjour</p>
---	--

Pour toute information: borse@ifcsl.com

Pour des information sur les fonds documentaires en France, consulter le site du [CCFR](#) (Catalogue collectif de France)